

L'Echo de l'Eau

Juillet 2026

EDIT'EAU

Le sujet du moment est bien évidemment la canicule : il faut dire qu'elle a été précoce, intense, et longue! des centaines de records battus! 43° dans les Deux-Sèvres! Quand la température est redescendue à 35, on a presque trouvé ça frais. En tout cas un répit bienvenu avant une nouvelle pointe à 40°. Pour la première fois, on s'inquiète vraiment : même le RN veut écouter les scientifiques! Pourtant, ceux-ci n'ont pas mis l'achat de climatiseurs en solutions n°1! Ils parlent plutôt de rénover les bouilloires thermiques, planter de la végétation, restaurer le cycle de l'eau et bien évidemment mettre la pédale douce sur l'extraction des énergies fossiles!



En ce qui nous concerne, à l'APIEEE, nous avons des projets de restauration de trames verte et bleue, bonnes pour le climat. Malheureusement, il reste du monde à convaincre que les arbres et l'ombre, c'est utile. On voit encore des vaches dans des champs en plein cagnard à 43° (où s'arrête la maltraitance animale et où commence la bêtise?). On voit encore des cours entièrement bétonnées, on entend dire "les arbres ça pompe l'eau". Et

oui, et nous, on respire! faudrait-il arrêter?

Pour ce qui est de l'eau, mentionner le sujet est déjà quasiment une déclaration de guerre! Alors que faire? Sensibiliser inlassablement, planter partout où on peut, aider ceux qui ont des projets utiles...



Sinon, ***une bonne nouvelle que nous attendions depuis longtemps***, 3 ans et 3 mois exactement! ***Le Tribunal administratif nous a donné raison contre la Région académique à propos de***

notre subvention retirée. L'état est condamné à payer la dite subvention et 1300€ pour nos frais irrépétibles. Certes, nous ne nous attendons pas à un retour en masse des subventions publiques, ni à retrouver une place dans les instances de l'eau des Deux-Sèvres, mais ne boudons pas notre plaisir! Et merci à vous qui nous avez soutenus moralement et financièrement. C'est ce qui nous a permis de tenir ces trois longues années en attendant le jugement!

SAÏNTE-SOLINE : LA COUR D'APPEL CONFIRME
LES PEINES ALLANT JUSQU'À SIX MOIS DE SURSIS
CONTRE LES ORGANISATEURS



Une bonne nouvelle ne fait malheureusement pas le printemps, il y en a aussi des mauvaises : Julien Leguet condamné à 6 mois de bracelet électronique, les co-organisateurs de Ste Soline condamnés à de la prison avec sursis, la loi d'urgence agricole qui menace entre autres de nous remettre des néonicotinoïdes et qui veut faciliter l'installation d'élevages industriels et la destruction des zones humides, la loi "entrisme" qui veut corriger les "défauts" de la loi "séparatisme" (la plupart des recours contre l'état ont été gagnés), la loi OMNIBUS au niveau européen, bref un arsenal législatif délétère dont notre seul espoir est qu'il soit trop pour le Conseil d'Etat... La liste est longue malheureusement de ces reculs écologiques (et démocratiques).

Heureusement, il y a aussi de petites victoires :

- L'Etat a été reconnu responsable du préjudice écologique issu des **marées vertes** récurrentes envahissant la Baie de Saint-Brieuc. Ce jugement de la cour d'appel de Nantes enjoint l'Etat de mettre en place, dans un délai de quatre mois, des mesures d'application immédiate pour lutter contre les algues vertes en Bretagne.
- France Nature Environnement, Sea Shepherd et CBD habitat ont saisi le Tribunal administratif de Paris pour demander des mesures de **protection pour les dauphins**, notamment dans le golfe de Gascogne. Le Tribunal a reconnu une carence partielle de l'état et ordonne de mettre en place des mesures pour limiter les captures accidentelles de dauphins.

Nous vous souhaitons un bel été et espérons que vous avez un coin au frais pour passer les mauvais jours...

AGENDA

24 juillet : sortie vélo et bateau à chaine. Parcours d'une dizaine de km entre Chizé et le bois d'Availles. Sortie commentée par Bérengère. Départ à 14h du parking rue de la prairie à Chizé

22 août : balade naturaliste à vélo autour de St Martin les Melle sur une boucle de 13km. Départ à 14h du parking de la mairie de St martin

29 août : c'est la 12e fête du bio de Chizé. Producteurs, artisans, animations, spectacles, musique. Restauration prévue dès 13 h. Une belle surprise pour le repas du soir!



Méthaniseurs : Vous avez dit usines à gaz?

Pour éviter d'utiliser des énergies fossiles, il vaut bien mieux, paraît-il fabriquer de novo un gaz qui n'existait pas sur terre pour l'utiliser et rejeter du CO₂ qui aurait pu être stocké dans le sol avec les bouses!

Avant, comme disait André Pochon, défenseur de l'agriculture paysanne, les vaches avaient une barre de coupe à l'avant et un épandeur à l'arrière. Les bouses produites fertilisaient le sol avec du nitrate non lessivable et stockaient du CO₂ dans le sol ce qui était bon pour le climat et pour la fertilité du sol. Mais ça, c'était avant...

Ce qu'on nous propose maintenant avec les méthaniseurs, c'est d'enfermer les vaches dans des étables (plus facile de collecter les bouses), produire des cultures à méthaniser, car ces bêtes de vaches ne produisent pas assez de bouses, et en plus, c'est ballot mais les bouses ne sont pas très productives pour faire du méthane. Les cultures végétales le sont bien plus. Donc on produit des cultures à mettre dans le méthaniseur, (pas plus de 15%, attention! mais personne ne contrôle...) et comme les CIVEs et les prairies ne comptent pas dans les 15%, on s'en donne à cœur joie et on met le tout dans l'usine à gaz. Et comme ça ne pousse pas tout seul, on rajoute de l'eau et de l'engrais (dont une bonne partie va se retrouver dans la nappe phréatique). Sachant qu'il faut 1m³ de gaz pour produire 1 kg d'azote pour produire ... de la biomasse pour fabriquer ... du gaz, on reste un peu dubitatif. Surtout que c'est accompagné de :

- artificialisation des sols (3-4ha par usine),
- noria incessante de camions venus apporter des intrants,
- fuites de gaz (le protoxyde d'azote produit dans les digestats a un pouvoir sur l'effet de serre 268 fois supérieur à celui du CO₂)
- pollution de l'eau (le digestat, contrairement au fumier est hautement lessivable)
- appauvrissement de la fertilité du sol (le carbone des bouses va servir à fabriquer le méthane, CH₄, et disparaîtra progressivement des sols)

Est-ce que l'agriculteur s'y retrouve au moins?

Oui, à court terme, mais il va perdre progressivement la fertilité de ses terres, perdre en liberté car l'importance de l'endettement ne lui permettra pas de changer de voie, changer de métier (devenir producteur de bouses plutôt que producteur de lait).

Pour les éleveurs non intégrés dans le projet, le prix des fourrages va augmenter, car beaucoup de récoltes iront au méthaniseur.

Pour les riverains, ils vont subir une dégradation du paysage, une augmentation importante de la circulation de poids lourds, des nuisances auditives et olfactives.

Qu'importe, contrairement à l'Allemagne qui commence à revoir sa copie, la France encourage fortement par ses subventions à la construction et ses prix de rachat du gaz, l'installation de nouveaux méthaniseurs. C'est ainsi qu'il y a des projets partout. Chez nous, il y en a à Lezay, Chenay, Aiffres (à seulement 1,5km du précédent à peine achevé), à Prahecq, à Rouillé et que le méthaniseur de Villefollet demande un agrandissement. De quoi mettre en concurrence les fournisseurs de biomasse et les parcelles pour l'épandage. C'est d'ailleurs un des arguments qui a poussé la commune de Melle à donner un avis négatif à l'agrandissement du méthaniseur de Villefollet! Sans compter la concurrence des productions alimentaires par des productions à finalité énergétique! Manger ou se chauffer, il faut choisir!

en savoir plus :

Stop aux dérives de la méthanisation - confédération paysanne

www.cnmch.fr : Site du conseil national scientifique de la méthanisation raisonnable

**Paysage avec vaches ou
paysage avec méthaniseur... ?**



ZOOM

L'outarde ... Que fait-elle ici?

A priori, ce n'est pas un oiseau de zone humide ou de bord de rivière! En effet, c'est un oiseau des steppes mais il n'est pas hors sujet quand on parle de l'eau : c'est grâce à l'outarde que 4 mégabassines n'ont pas eu leur autorisation de construction : il aurait fallu demander une "dérogation espèces protégées" pour ces bassines situées dans des zones particulièrement sensibles abritant entre autres des outardes canepetières. A défaut de cette dérogation, la bassine de Ste Soline, déjà construite, n'a pas eu l'autorisation de se remplir cette année. Les autres bassines, St Sauvant, Messé, Mougon ont vu leurs autorisations environnementales annulées par un jugement de décembre 2024. Alors, merci l'outarde!



Je suis une outarde canepetière !

J'e fais partie de la population du centre-ouest, qui réside notamment dans le Poitou-Charentes une partie de l'année

avant de migrer en Espagne et au Portugal quand il fait trop froid

PRRR TT!

Notre population du centre-ouest est la seule migratrice en Europe

Quelques-uns des miens hivernent ici, potentiellement suite au dérèglement climatique [28 individus observés récemment hivernant en centre-ouest]

mesure entre 40 et 45 cm de hauteur

peut atteindre 1m15 d'envergure pour les plus grands individus

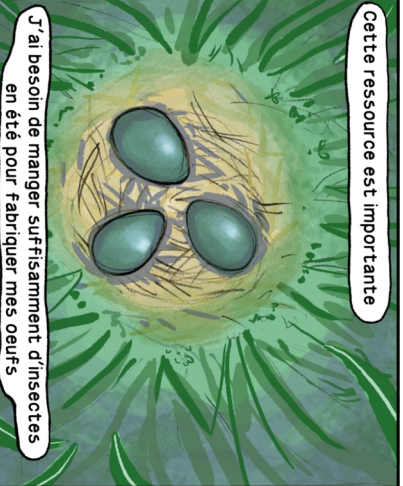
Tetrax tetrax

peut vivre jusqu'à 10 ans et peser jusqu'à 1 kg

Les prairies naturelles, les steppes sont mes habitats naturels. La diversité de plantes, de hauteurs d'herbes permettent une richesse en

INSECTES

Cette ressource est importante



J'ai besoin de manger suffisamment d'insectes en été pour fabriquer mes oeufs

Mes petits s'en nourriront exclusivement, avant d'adopter un régime alimentaire adulte, constitué de petites feuilles (colza, luzerne, moutarde) et de quelques insectes en été. Pour sa croissance, un poussin a besoin de 200 criquets par jour !



Quand je suis au nid avec mes poussins, au sol dans les hautes herbes, je suis sujette à la prédation et à la fauche



Sur la plaine de Mort-Sur-Est, entre 1997 et 2000, 50% des portes (n=84) ont été détruites par les travaux agricoles

Le mâle, lui, aura besoin d'être vu pendant la période de reproduction. Il fréquentera donc l'herbe rasée, les champs de tournesol ou de maïs pour parader à partir du mois d'avril



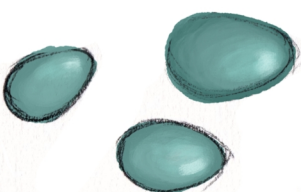
J'habite désormais les milieux cultivés, les champs de colza, de maïs, de tournesols. Notre habitat naturel n'existant quasiment plus en Poitou-Charentes, et la ressource en insecte diminuant, notre population a décliné :

APIEE 2025

Dans les années 1980, on comptait 6400 mâles, en 2004, on en comptait 350.

Pour préserver une espèce, on tente d'abord de protéger son milieu. Si cela est fait et que ça ne suffit pas, on fait du renforcement de population par l'élevage. C'est ce qui est mis en place au Zooodyssée de Chizé du département des Deux-Sèvres, dans le cadre du Plan National d'Action pour l'outarde [PNA].

Il y a une 40aine d'adultes reproducteurs. On récupère les œufs, on les fait éclore, on les élève à la main et ils sont ensuite relâchés.



Un autre levier: les MAEC

Ce sont des contrats entre l'état et les agriculteurs afin de mettre en place des prairies avec une gestion favorable à l'outarde : Pas de pesticides, pas de fauche pendant la période de reproduction.

En contrepartie, ils sont rémunérés pour la perte de rendement. En Deux-Sèvres plus de 6000ha sont contractualisés pour 500 exploitations. Ces MAEC fonctionnent mais dépendent du budget de l'Etat.



Nous ne sommes pas sorties d'affaire, mais les efforts combinés de tous les acteurs du PNA ont permis de stabiliser notre population du centre-ouest

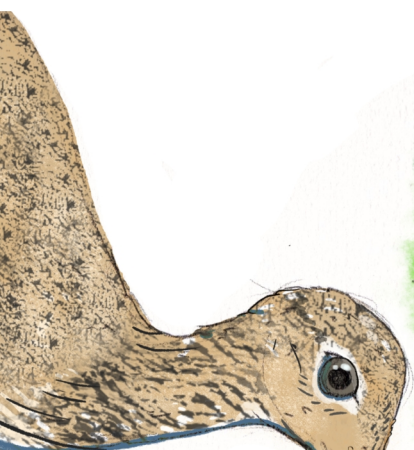
Il y a encore des choses à faire, à continuer : Protéger nos nichées, éviter la fragmentation du territoire...

réduire les pressions sur le milieu, réduire/interdire les pesticides dans les zones outardes...

Nous remercions

Orlane Chevasson, responsable de l'élevage outarde au Zooodyssée du département des Deux-Sèvres

Etienné Debenest, Coordinateur Technique au GODS



Biodiversité

La biodiversité est en berne, on le sait. Ce que l'on sait moins, c'est le lien entre la biodiversité et notre santé ou avec le climat :

Pour notre santé par exemple:

- la présence de renards et petits mammifères réduit l'incidence de la maladie de Lyme,
- la raréfaction des saumons, anguilles et autres migrateurs des rivières réduit les sources naturelles d'iode à l'intérieur des terres
- les pollinisateurs et les auxiliaires de culture sont indispensables à l'agriculture et donc à notre alimentation...

Pour le climat, **les arbres** que certains à la FNSEA veulent pouvoir détruire sans contraintes ont un rôle majeur : ils stockent le carbone, produisent de l'ombre, climatisent l'air par leur évapotranspiration et maintiennent de l'humidité dans l'air. Leur sur-exploitation sur les coteaux peut entraîner la désertification de la vallée.

Les zones humides sont également des alliés essentiels. Elles aussi stockent le carbone mais régulent aussi les inondations et les sécheresses en stockant l'eau lors des épisodes pluvieux et en la restituant pendant l'été. Mieux qu'une bassine!

Et la bonne nouvelle, c'est que des politiques volontaristes peuvent améliorer des milieux, même dégradés et permettre le retour d'espèces pratiquement disparues:

Voici quelques exemples réjouissants:

Considérée comme nuisible et chassée pour sa fourrure, **la loutre** a disparu de nombreuses régions françaises. Elle était aussi victime de la pollution de l'eau, de la disparition des zones humides et de la dégradation des berges. En 1981, elle a fait l'objet d'une protection nationale. Depuis, on la voit revenir dans de nombreuses rivières.

Le balbuzard pêcheur ne nichait quasiment plus en France. La protection des sites de reproduction et l'installation de plateformes artificielles ont permis son retour, notamment en forêt d'Orléans et en Corse.

Enfin, **le castor**, mon préféré: il a quasiment disparu au 19e siècle à cause de la chasse pour sa fourrure et sa graisse, et de la destruction de ses habitats. La France a été pionnière dans sa protection en 1909. Depuis, il a été réintroduit dans plusieurs bassins fluviaux. Il continue aujourd'hui naturellement sa progression dans le Rhône, la Loire, la Moselle, l'Allier, etc. Il est présent dans le Nord du département dans le Thouet et très près de Mellois en Poitou puisqu'on le trouve dans le Clain.

Comme quoi, il est tout à fait possible d'obtenir de bons résultats sur le milieu et les espèces quand on y met les moyens.

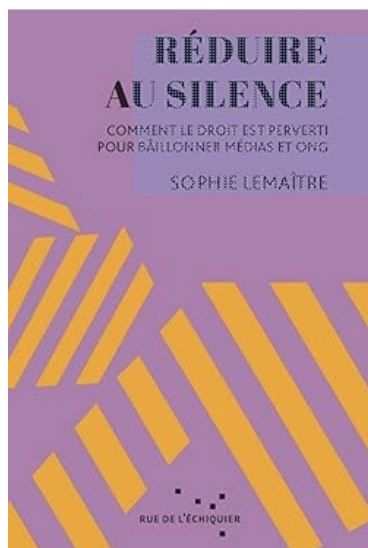
¹ Marie Monique Robin : la fabrique des pandémies , 2021 [Éditions La Découverte](#)

² voir publication facebook du 10 juillet sur FNSEA Centre-Val de Loire

³ Jared Diamond, *Effondrement : Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2006



Coin lecture



Le premier essai consacré au « lawfare », ou guerre par le droit, phénomène qui nuit gravement à la démocratie.

En France et dans le monde, des méthodes d'intimidation inquiétantes ciblent les journalistes et défenseurs des droits humains. Les actions juridiques se multiplient envers celles et ceux qui nous informent sur des sujets d'intérêt général, dans un seul but : les réduire au silence. Tandis que les poursuites bâillons sont privilégiées par les entreprises et les personnalités influentes, des lois, comme celles contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, sont détournées pour criminaliser certaines initiatives de la société civile.

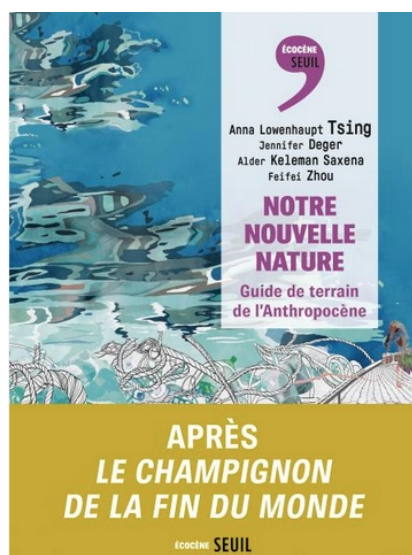
De telles attaques entravent le débat public, le droit d'informer et celui d'être informé. Si elles se banalisent, notre société risque un contrôle accru et un affaiblissement des libertés fondamentales. Dans cet essai très documenté, la juriste Sophie Lemaître s'emploie à démontrer, grâce à de nombreux exemples édifiants, comment ces méthodes constituent une menace existentielle pour la démocratie et l'État de droit tels que nous les connaissons.

BAPTISTE
MORIZOT
& LAURENT
NEYRET
**LIBERTÉ,
DIGNITÉ,
HABITABILITÉ**
DONNER AU SIÈCLE LA VALEUR QUI LUI MANQUE



GRAND FORMAT

« Sur une terre inhabitable, aucune vie digne n'est possible. » Baptiste Morizot & Laurent Neyret Le monde se défait. Le règne de la force veut balayer les traités, les droits, les principes. Face à cette vague, le droit ressemble à une digue qui ne retient pas la crue. Et pourtant. Sous les torrents de régression, une rivière souterraine coule — lente, puissante, patiente. Elle sourd de l'injustice ressentie par les citoyens, les juges, les experts devant ce que le droit ne sait pas encore nommer : les atteintes aux conditions de la vie sur Terre. Nommer, c'est armer le futur contre ses propres tentations. Ce livre part d'une énigme simple, presque embarrassante : pourquoi le droit de l'environnement, immense et sophistiqué, plafonne-t-il au moment même où les enjeux deviennent existentiels ? La réponse est un vertige. Ce n'est pas un manque de règles. C'est un trou dans la fondation. Il manque une valeur cardinale. À Nuremberg, face à des crimes qui dépassaient l'entendement, le droit s'est haussé à la hauteur de l'époque. Nous sommes appelés au même geste. Avant la consécration de la dignité, la déshumanisation était légale. Aujourd'hui, la destruction du monde vivant qui rend la Terre habitable s'accomplit sous des permis d'exploitation. Le droit protège ce qu'il nomme : égalité, liberté, dignité, sécurité. Il n'a jamais nommé leur condition première — l'habitabilité. Le XXe siècle a consacré la dignité. Le XXIe siècle doit consacrer l'habitabilité. Ce livre est une offre de droit pour le siècle.



Ce guide pratique et manifeste théorique, lu dans le monde entier, renouvelle en profondeur les sciences sociales et notre compréhension des dérèglements en cours de notre planète.

Il est impossible de saisir ce qu'on appelle l'Anthropocène au seul niveau global. Il nous faut réapprendre à redécouvrir notre Terre, la nouvelle nature où nous vivons désormais, territoire après territoire (ce qu'Anna Tsing appelle des patches), en suivant aussi bien les dynamiques non humaines que celle des êtres humains.

Ce guide de terrain nous apprend à envisager les effets de nos infrastructures, à en étudier toutes les conséquences, souvent inattendues ou passées sous silence par leurs initiateurs, ce qu'Anna Tsing et son équipe appellent les effets « féroces ».

De la mutation des moustiques sur les navires transportant les esclaves d'Afrique vers les Antilles, devenus ainsi porteurs de la dengue, à la mer Noire privée de poissons, car envahie par les méduses transportées dans les ballasts des navires et favorisées par les insecticides et le réchauffement climatique, en passant par l'envahissante mérule, ce livre fourmille de mille exemples concrets.

VIE DE L'APIÈEE

Exposition Histoires d'eau

Nous sommes dans la troisième année de notre projet "circuit des sources de la Boutonne".

Plusieurs circuits ont été documentés et mis sur visio rando.

Une quinzaine de posters pédagogiques ont été créés, ainsi que des puzzles, une maquette de bassin versant, divers jeux, des

planches de BD sur la biodiversité.... ça nous a donné l'idée de présenter ce matériel pédagogique dans une exposition dédiée à l'eau. C'est ainsi que nous avons exposé 3 mois à la médiathèque de Melle : 15 classes de primaire ont travaillé sur les documents de l'expo, 14 classes ont eu des animations sur l'eau, et 150 enfants ont pu voir le film "ma vie en eaux douces". Nous avons également organisé 2 sorties

tout public sur ce thème. L'expo s'est ensuite déplacée au château de Dampierre puis une dizaine de jours au collège de Lezay (pas de statistiques, mais des demandes de mise à disposition de l'expo). Nous remercions les contributeurs (Eau Ile de France pour leurs panneaux "eau et climat", Natura camera pour leurs belles photos sur l'eau, Sylvain Bost, Fabrice Connort et la LPO pour leurs photos naturalistes). Une prochaine date d'exposition est prévue au festival de l'aventure à Mauzé en novembre.



Journée "Eau"

Cette année, notre désormais traditionnelle journée "eau" s'est faite en collaboration avec la commune d'Exoudun, l'occasion de découvrir un très joli village et une nature bucolique, de voir un film très pédagogique sur les eaux souterraines ainsi qu'une démonstration de plongée spéléo, et de rencontrer une équipe municipale motivée. Plus de 100 personnes sur la journée, un pique-nique sous les arbres, un spectacle poésie et harpe... De bons moments partagés!

